

## Le mot du maire

Dans cet éditto, j'en appelle souvent au combat à mener pour conserver de la vitalité dans nos villages et nos communes rurales. Cette vitalité est directement liée au potentiel de développement économique bien présent sur nos territoires.

En 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir, un institut de beauté "Marion esthétique" installé dans l'ancien bureau de Poste, un tourneur sur bois installé allée de la rivière et un cabinet d'assurance et un courtier "Les Assurances du Velay" installé à la Maison de Varennes route du Puy.

Ils sont nombreux les maires, les élus ruraux, le monde de l'associatif à dire que le développement économique, dans toutes ses composantes, n'est pas le monopole de l'urbain. L'innovation et la modernité sont au cœur de nos villages mais il faut croire en l'avenir pour les faire émerger.

Dans le même temps, il y a des commerces qui souffrent dans nos communes rurales, à Laussonne comme ailleurs mais pas plus. C'est ce que l'on observe depuis quelques mois avec une succession commerciale pour la superette Vival de Laussonne "épicerie, journaux et divers". Le combat en faveur de nos commerces et des services de proximité nous devons le mener tous ensemble. La population locale ou du voisinage a besoin de ce service au plus près de soi, alors penser que l'avenir du commerce local se trouve dans les périphéries des villes n'est pas exact. Le potentiel est bien là, alors il faut le réveiller.

Pierre GENTES

### Sommaire :

- Le mot du maire
- Etat Civil 2017
- Bilan de consommation énergie
- Les lois ALUR et NOTRe et les conséquences
- SICTOM de Tence
- Agenda des dates à retenir

## État civil 2017

### Naissances :

Chanal Gabriel, le 19 janvier; Pradier Timéo, le 31 janvier; Alvergnas Maddy Léa Victoria, le 25 mars; Lopez Pochet Axel Claude, le 14 mai; Alvergnas Corentin, François, le 21 juin; Mourreau Eliya, Marie-Jeanne, Evelyne, Doriane, le 2 août; Christiany Celian Julien Josian, le 8 août; Romano Pinel Lilou, le 10 août; Lyotard Issartel Victorine, le 24 août; Gentes Bélem, le 7 septembre; Charroin Zélie Florence Gisèle, le 10 septembre; Jamon Clément, le 5 novembre; Grizard Gabin, le 26 novembre; Chapelle Louis, le 15 décembre.

### Mariages :

Pradier Denis et Dieu Alexandra Noëlle, le 14 janvier ; Exbrayat Guillaume Pierre et Fialon Melissa, le 6 mai; Rey Guillaume et Jales Carole, le 10 juin; Rousset Teddy et Allirand Marie Pauline, le 24 juin; Jouffre Anthony André et Alvergnas Carine Marie-Lise, le 16 septembre; Testud Cyril Victor et Gérenton Virginie, le 7 octobre; El Mqirmi Thomas Jillali et Chapelle Patricia, le 25 novembre.

### Décès : ( y compris transcription)

Exbrayat Simone; Hoerth Renée Marie-Thérèse, veuve Tomozyk; Sabouret Ghislaine Raymonde, veuve Raffin; Mazzucotelli Marie Élisabeth, veuve Bonnet; Verdier Georgette, veuve Gineys; Gibert Auguste; Campana Marius; Leydier Antonia Maria, veuve Philibert; Roméas Marie Louise Julienne, épouse Rey; Allirand René Joseph; Arzac Jean Marie Pierre Auguste; Miramant Rosalie Andrée, veuve Devidal; Masson Édouard Firmin; Mialon Pierre Alphonse; Bonnet Analie, veuve Richaud; André Antoinette Marie-Rose Delphine, veuve Arzac; Gibert Marie-Thérèse Augusta; Verdier Jean Marcel Joseph Jacques; Astier Odette Victoria Maria; Michel Alberte Marie, veuve Bonnefoy; Testud Pierre Édouard; Gibert Joseph Cyprien Louis; Michel Pierre Marius; Dessauger Monique Suzanne, épouse Masson.

## Les permis de construire sur la commune

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
5	7	11	8	6	4	8	4	3	2

La municipalité a beaucoup œuvré pour rendre attractive la commune de Laussonne au plan de l'urbanisme. La commune a mené une politique d'offre raisonnée de terrains pour faire augmenter le nombre des transactions et donc l'installation de familles nouvelles. Toutefois, après une période faste au cours de laquelle le prix de vente des terrains a plus que doublé (2003 à 2010) la situation est devenue plus compliquée. Depuis quelques années il y a moins de construction probablement en raison du prix de vente des terrains et de la crise de l'emploi en particulier chez les jeunes ménages. Il est évident que le prix de vente doit être adapté à la demande et aux prix dans le voisinage.

## Naissances sur la commune de Laussonne

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
10	6	9	9	10	10	6	8	11	14

Le nombre de naissances a connu une période basse entre 1991 et 2000 avec un plus bas en 1997. Une inversion de tendance sensible à partir de l'année 2005 est en lien direct avec l'offre de terrains à bâtir sur la commune. On note une forte croissance sur les 4 dernières années avec une moyenne qui est voisine de 10 naissances par an depuis une quinzaine d'années.

## Bilan de consommation en énergie électrique (chauffage, éclairage, eau chaude) des bâtiments communaux et de l'éclairage public de 2010 à 2017.

Bâtiments publics	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mairie	1300	1394	1153	1286	1253	1088	1226	1331
Salle polyvalente	5458	5850	5460	4700	3350	4036	3800	4472
Bibliothèque et salle paroissiale	1600	1300	1310	1369	1381	1537	1611	1236
Terrain de foot et vestiaire	2660	3560	3055	3327	3325	3727	4100	4911
Ancienne école, église et divers	4110	3896	5022	4814	5364	4962	4327	3647
Éclairage public (360 lampes)	13597	16000	18300	18010	19197	21094	18800	13997
<b>Total</b>	<b>28725</b>	<b>32600</b>	<b>34300</b>	<b>33506</b>	<b>33870</b>	<b>36444</b>	<b>33864</b>	<b>29594</b>

La consommation au vestiaire de foot augmente très fortement et régulièrement depuis les 8 dernières années. A ce niveau c'est préoccupant. On observe également une augmentation sensible à la salle polyvalente (plus de régulation) et à la mairie (APC). En revanche, baisse sensible à l'espace St Florent. A noter une baisse de la consommation de l'éclairage public avec l'extinction nocturne depuis juillet 2016. Une année pleine en 2017 et une demi année en 2016.

### Des effets liés aux réformes successives avec les lois ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) et NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) en matière d'urbanisme et de gestion de l'eau

► En matière d'urbanisme, la loi ALUR (votée le 19 février 2014 à l'assemblée) apporte des modifications dans : les normes de construction, la régulation du marché, la transition écologique et énergétique, la suppression des coefficients d'occupation des sols, le dessaisissement des communes au profit des intercommunalités en matière de conception et d'application des plans locaux d'urbanisme (PLU) (qui deviennent des PLUi).

Concrètement depuis le 27 mars 2017, sur le périmètre de la communauté de communes Mézenc Loire Meygal (MLM) les communes correspondantes ont perdu une partie très importante de leur prérogative en matière d'urbanisme. Depuis le 1 janvier 2018, l'instruction des demandes de document d'urbanisme (PC, PA, etc.) ne s'effectue plus à la DDT mais à la communauté de communes. La communauté de communes MLM va lancer, dès le premier trimestre de cette année 2018, le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) sur l'ensemble des communes du périmètre communautaire. Il va de soi que pour les communes qui viennent de terminer leur PLU (Saint Julien Chapeuil) ce dernier devrait s'intégrer dans le PLUi sans modification. Il faudra être attentif à l'équilibre nécessaire entre les grandes et les petites communes pour faire que ces dernières ne soient pas oubliées au plan de la capacité à construire. Je rappelle que la loi ALUR interdit le mitage, ce qui oblige quasiment la construction en centre-bourg seulement. Les élus ruraux devront veiller à la préservation de la construction dans les villages.

► En matière de gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la loi NOTRe prévoit le transfert obligatoire de la compétence "eau et assainissement" vers la communauté de communes au premier janvier 2020. Une telle obligation est inadaptée aux réalités du terrain. En effet, le découpage administratif des collectivités ne correspondant en rien à l'organisation physique et géographique des réseaux. De très nombreux maires ruraux et présidents de syndicats ont dénoncé cette absurdité car c'est à coup sûr faire augmenter le prix de l'eau, de l'assainissement (des coûts plus élevés de gestion du fait de la technocratie qui se met en place et l'alignement des prix par le haut car les prix existants sont différents d'un syndicat à l'autre). Avec cette loi on passe d'une gestion de "père de famille" en une gestion "technocratique".

Sous la pression populaire le gouvernement a décidé de reporter à 2026 l'obligation de transfert obligatoire de cette

compétence à condition que les communes qui refusent le transfert automatique au 1 janvier 2020, délibèrent avant le 1er juillet 2019 pour s'y opposer, si elles représentent 25 % des communes représentant 20% au moins de la population sur le périmètre communautaire.

Toutes les réformes de ces cinq dernières années (ALUR, MAPTAM, NOTRe) font la part belle aux métropoles et aux grands centres urbains. Il ne s'agit pas d'opposer, bien au contraire, la ville et la campagne mais quel pouvoir va rester aux maires et à la commune dans les conseils communautaires de plus de quarante délégués. Le risque est que le maire devienne un simple exécutant sans véritable pouvoir de décision sur ce qu'il y a de régaliens dans une commune.

#### Une nouvelle activité dans le bourg de Laussonne

Au cours de l'année 2017 un nouveau garagiste en réparation automobile s'est installé route de Freycenet à Laussonne. Les habitants de la commune, le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue et une bonne installation à Thibaud HABOUZIT et lui formulent des vœux de réussite pour cette activité de service qui contribue au maintien de la vie locale.

#### SICTOM DE TENCE

Il reste encore quelques secteurs de la commune sur lesquels les conteneurs collectifs n'ont pas été enlevés. Cet enlèvement devrait progresser dans l'année 2018 là où ce n'est pas fait.. Afin de répondre pour le mieux à la demande de chaque habitant, **merci de contacter le SICTOM au numéro : 04 71 59 82 93**. Ce service vous orientera dans votre choix.

#### Quelques dates à retenir :

**23 mars 2018 à 18h00** : Spectacle de l'école publique.

**24 mars 2018 à 20h30** : soirée Patois de l'école Notre Dame.

**22 juin 2018 à 20h30** : Spectacle fin d'année de l'école Notre Dame.

**23 juin 2018 à 20h30** : 60 ans de l'ASL

**4 août au 6 août 2018** : Vogue annuelle de Laussonne

**15 août 2018** : course de côte de Laussonne

**1 et 2 septembre 2018** : Rallye Velay Auvergne

**21 octobre 2018**: Foire d'automne de Laussonne